

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH

HOMMAGE ARMAND DE LAS CUEVAS

La Contournante – 3.200 kms

Dimanche 21 Avril 2019

Lieu : Voie de Contournement – SAINT-JOSEPH

ITINERAIRE : circuit 3.200km/Tour – CIRCUIT FERME A LA CIRCULATION

Départ : Voie de Contournement de Saint-Joseph côté mer, au niveau du giratoire des Grègues.

Tout droit vers le giratoire de La Corniche, ½ tour au niveau de ce giratoire, tout droit vers giratoire (D3 / rue Maréchal Leclerc), ½ tour au niveau de ce giratoire.

Arrivée : Voie de Contournement de Saint-Joseph côté mer (50m avant le giratoire).

CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :	7h30		
PCY D1 + D2 / CADETS :	8h30	17 tours	soit 54.400 km
PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés(18+) :	10h10	13 tours	soit 41.600 km
MINIMES (G+F) :	11h25	11 tours	soit 35.200 km
FEMININES Min- Cad :	11h25	11 tours	soit 35.200 km
PRE-LICENCIES (G+F) :	12h40	¼ tour	soit 0.800 km
POUSSINS (G+F) :	12h40	1 tour	soit 3.200 km
PUPILLES (G+F) :	12h50	3 tours	soit 9.600 km
BENJAMINS (G+F) :	13h00	5 tours	soit 16.000 km
CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR :	13h30	30 tours	soit 96.000 km

LEGENDE :

D1=Pass'Cyclisme Open, **D2**= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3**= Pass'Cyclisme 1ère année de licence + VET3 (+60)

La catégorie Vétérans : VET1 (40+), VET2 (50+), VET3 (60+)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'emargement 30 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée.

•PCY D1 + D2 / CADETS : Autorisé du 10^{ème} au 15^{ème} tour inclus.

•PCY D3 + V3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés : Non Autorisé.

•MINIMES / FEMININES Min- Cad : Non Autorisé.

•Catégorie Rég. C1-2-3, Junior, Espoir : Autorisé du 10^{ème} au 27^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Pas de grille Fédérale.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié ;

5€ : PL, PO, PU, BE, +4€ / dossard si oublié.

→ Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.

16€ : Non Licenciés (18ans et +) avec CM.

DOSSARD A DROITE

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le jeudi 18.04.2019 – 12H00.

ARBITRES : Karine DUDON, Jean-Yves AGATHE, Eddy GOULJAR.

Arbitres Adjoints : Mike FERRERE, Gianni ESPARON.

Délégué Fédéral : Karine DUDON.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).